



SESSION
29/06/2020

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

COMMUNE DE LE TEIL

Envoyé en préfecture le 12/07/2020

Reçu en préfecture le 12/07/2020

Affiché le

ID : 007-210703195-20200629-DELIB592020-BF

ARRONDISSEMENT DE COGNAC

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet :

Vote du
Budget Primitif 2020
Lotissement

L'An Deux Mille Vingt, le vingt neuf juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 29
Absents : /

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 28
Abstention : 1
Contre : /

Secrétaire : M. Bornes.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 15 602,64

Recettes : 15 602,64

Fonctionnement

Dépenses : 15 602,64

Recettes : 15 602,64

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme

Le Maire

Olivier PEVERELLI

